



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-neuf, le 16 septembre à 19h00, le Conseil Municipal de Biard, dûment convoqué le 10 septembre 2019, s'est réuni à la mairie,
En séance publique, sous la présidence de Monsieur Gilles MORISSEAU, Maire.

Membres en exercice : 19

Membres présents : 12

Membres absents : 7

Membres présents :

Mmes, MM. MORISSEAU Gilles, SEINE Louis-André, MOREAU Geneviève, DESVIGNES Mickaël, SEGUIN Brigitte, LEVENT Marie-Claude, CORBEL Stéphane, THEBAULT Pierre, PHELIPPON Jean-Luc, GRAND-CLEMENT Alain, BERNARD Michèle, AUZANNEAU Chantal.

Membres absents excusés :

Mme GIRAUDET Claudine

Mme SERVAIS Françoise

M. METIVIER Didier donne pouvoir à M. CORBEL Stéphane

Mme NEVEU Isabelle donne pouvoir à Mme MOREAU Geneviève

M. LEROY Mickaël

M. PEYRELADE Jean-Claude donne pouvoir à Mme BERNARD Michèle

M. LE GRASSE Jean-Pierre donne pouvoir à Mme AUZANNEAU Chantal.

Secrétaire de séance : M. THEBAULT Pierre.

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 1^{er} juillet 2019

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 1^{er} juillet 2019 est approuvé à l'unanimité.

INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT – EXTENSION DE LA PLATEFORME DE RECYCLAGE DES DECHETS A MIGNE-AUXANCES – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

La société EURL Action Recyclage sollicite une autorisation environnementale pour l'extension, lieu-dit « Saint Nicolas » sur la commune de Migné-Auxances, d'une plateforme de transit, regroupement, tri et traitement de déchets.

Conformément aux dispositions du Code de l'Environnement, la commune de Biard étant concernée par les risques et inconvénients liés au projet et située dans la zone d'enquête définie par un cercle de 1 km de rayon autour du périmètre de l'installation, le Conseil Municipal est appelé à donner un avis sur cette demande.

Au vu des pièces du dossier, le Conseil Municipal, par 16 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, émet un avis réservé sur la requête présentée par l'EURL Action Recyclage pour le projet d'extension d'une plateforme de recyclage sur la partie relative au regroupement des ordures ménagères du Neuvilleois en raison d'interrogations sur les conditions de stockage de ces déchets et leurs éventuelles nuisances induites (incidences environnementales, pollution olfactive...).

ACQUISITION DE TERRAIN – PLACE DE LA MANUFACTURE – PARCELLE AZ N°230

A l'occasion d'un projet de vente d'un ensemble immobilier entre particuliers, il s'est avéré que l'une des parcelles concernée était incluse dans la voirie communale. Il s'agit de la parcelle AZ n°230 située 6 bis, place de la Manufacture. Cette parcelle a fait l'objet d'un arrêté d'alignement.

A titre de régularisation de cette situation ancienne, le Conseil Municipal, par 16 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, approuve l'acquisition, à l'euro symbolique, de la parcelle AZ n°230 auprès du propriétaire et son classement dans le domaine public routier communal.

LOTISSEMENT DES ANCIENNES VIGNES – RETROCESSION DE PARCELLE DANS LE DOMAINE COMMUNAL

Au titre du transfert, dans le domaine public communal, des terrains et équipements publics du lotissement dit « des Anciennes Vignes », situé rue des Coteaux de Bel Air à Biard, le Conseil Municipal, par 16 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, approuve la cession à la commune, à l'euro symbolique, de la parcelle AX 269 d'une surface de 11 m² et son transfert dans le domaine privé de la commune.

Cette parcelle constitue une réserve foncière en prévision de l'aménagement ultérieur de la zone à urbaniser jouxtant le présent lotissement pour assurer la maîtrise de la connexion entre ces deux espaces.

CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC RELATIVE A LA GESTION DE L'EQUIPEMENT DE TELECOMMUNICATIONS SITE N°G2R 860047 LIEUDIT « LA FENETRE » A BIARD – LETTRE-AVENANT DE TRANSFERT DE LA SOCIETE FREE MOBILE AU PROFIT DE LA SOCIETE ILIAD 7

Le Conseil Municipal, par 16 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, approuve la lettre-avenant du 9 juillet 2019 valant transfert de la convention d'occupation du domaine public relative à la gestion de l'équipement de télécommunications, site n°G2R 860047, implanté sur le château d'eau désaffecté au lieudit « la Fenêtre » à Biard, actuellement assurée par FREE MOBILE, au profit de la société ILIAD 7.

INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE AU COMPTABLE PUBLIC

Suite à la nomination de Madame Marie-José LAURENCE en qualité de Chef de Service Comptable depuis le 1^{er} février 2019, chargé des fonctions de receveur municipal sur le territoire communal, le Conseil Municipal, par 16 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, décide de lui attribuer une indemnité de conseil au taux plein calculée selon les bases définies à l'article 4 du l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983.

CONVENTION DE STAGE – STAGE EN MILIEU PROFESSIONNEL POUR UN ELEVE EN CLASSE DE SECONDE PROFESSIONNELLE

Le Conseil Municipal, par 16 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, donne son accord sur la réalisation d'un stage en milieu professionnel, par un élève en classe de seconde année de bac pro au lycée Saint Jacques de Compostelle (86), du 04/05/2020 au 29/05/2020, au sein du service périscolaire de la commune.

COMPTE RENDU DES DECISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS

Décision n°10/2019 du 02/07/2019

Adoption du contrat relatif à la maintenance préventive et curative pour le panneau d'information situé, place des Buis, auprès de la société CENTAURE-SYSTEMS sise à Noeux-les-Mines (62), Z.I n°1, pour une durée d'un an (du 23 juillet 2019 au 22 juillet 2020) et un montant de 969.10 € HT.

Décision n°11/2019 du 02/07/2019

Adoption du contrat relatif à la réalisation d'un diagnostic amiante-plomb dans le cadre du projet d'extension/restructuration et rénovation énergétique du foyer Guillaume d'Aquitaine à Biard auprès de la société ADICEA sise à Leignes sur Fontaine (86), pour un montant total de 890.00 € HT.

Décision n°12/2019 du 10/07/2019

Adoption du contrat relatif à la mise en place d'un self-service au sein de la partie élémentaire du restaurant scolaire auprès de la société SERVI HOTEL, sise à Poitiers (86), pour un montant total de 18 252.40 € HT.

Décision n°13/2019 du 07/08/2019

Adoption du contrat relatif à une mission de contrôle technique normalisée (LP, LE, AV, SEI, HAND, PS, TH, PH, F, PV) dans le cadre du projet d'extension/restructuration et rénovation énergétique du foyer Guillaume d'Aquitaine à Biard avec la société QUALICONSULT, sise au Futuroscope à Chasseneuil du Poitou (86) pour un montant total fixé à 3 870.00 € HT.

PERSONNEL - ADHESION AU SERVICE DE MEDECINE DE PREVENTION DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA VIENNE

Jusqu'au 31 décembre 2019, la médecine de prévention des agents de la collectivité reste assurée par l'ASSTV (Association du Service de Santé au Travail de la Vienne) via une convention conclue avec le Centre de Gestion de la Vienne.

Considérant que le Centre de Gestion de la Vienne a décidé de créer un service de médecine de prévention en interne et de le mettre à disposition des collectivités territoriales intéressées, le Conseil Municipal, par 16 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, décide alors d'adhérer au service de médecine de prévention du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vienne à compter du 1er janvier 2020.

PERSONNEL – CREATION D'UN POSTE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF « PARCOURS EMPLOI COMPETENCES »

Au vu des besoins recensés, le Conseil Municipal, par 16 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, décide la création d'un poste d'agent technique polyvalent à temps non complet (30h hebdomadaires) dans le cadre du dispositif Parcours Emploi compétences (PEC), pour une durée d'un an.

DECISION MODIFICATIVE N°1

Afin d'assurer le paiement de matériels, mobiliers et travaux supplémentaires, le conseil municipal, par 16 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, décide, de procéder à un virement de crédits, de 25 000 €, à l'intérieur de la section d'investissement.

QUESTIONS DIVERSES

- Personnel – informations
- Ligne à Grande Vitesse (LGV) – réunions d'informations juridiques et d'expertise
- Catastrophes naturelles
- Projet de cession du bâtiment pour la protection des végétaux à Biard – Droit de priorité
- Plan Climat Energie Territorial
- Projet d'aménagement d'un lotissement au Vignaud partie est
- Handball club de Biard
- Déploiement des compteurs Linky
- Projet d'implantation de panneaux photovoltaïques sur le territoire de l'aéroport
- Accident secteur du cimetière
- Projet « Abeil'Local »
- Rentrée scolaire 2019-2020
- Création d'un self-service au restaurant scolaire
- Calendrier des réunions et des manifestations